



Air Indemnité, inventeur des services d'indemnisation pour les passagers aériens, signe un accord de partenariat avec le réseau d'agences de voyages TourCom

Grâce à la prise en charge des dossiers d'indemnisation par Air Indemnité, Tourcom apporte à ses clients un nouveau service complémentaire à forte valeur ajoutée

Paris, le 01 juillet 2016 – [Air Indemnité](#) annonce aujourd'hui la signature d'un accord de partenariat avec TourCom, acteur majeur du tourisme, tant dans le domaine du loisir que du business travel, qui regroupe 800 points de ventes en France.

Air Indemnité est l'inventeur et leader français de l'indemnisation des passagers aériens. Elle propose aux voyageurs de prendre en charge la totalité de leur processus de réclamation en cas de vols retardés, annulés, correspondance manquée ou surbooking. Depuis sa création en 2007, Air Indemnité a répondu à plus de 100 000 demandes de passagers aériens, qu'ils soient voyageurs professionnels ou de loisirs, dont 60 000 sur la seule année 2015.

Grâce à ce partenariat, les agences de voyages membres du réseau TourCom apportent un service complémentaire à forte valeur ajoutée à leurs clients voyageurs d'affaires ou de loisirs grâce à la simplification du processus des demandes d'indemnisations. Les algorithmes développés par Air Indemnité permettent à l'agence d'identifier automatiquement l'ensemble des vols éligibles à une indemnisation. Air Indemnité construit ensuite pour chaque voyageur concerné un dossier de réclamation pré-rempli, que ce dernier peut valider en quelques clics, simplement depuis sa boîte email. Le passager bénéficie alors d'une prise en charge intégrale et personnalisée de sa réclamation par son conseiller attitré Air Indemnité.

« Nous sommes particulièrement fiers d'officialiser aujourd'hui notre partenariat avec TourCom. Nous apportons désormais aux agences du réseau une solution innovante pour réaliser à la place des voyageurs le processus de réclamation auprès de leur compagnie aérienne. » déclare Jérôme Gratelle **CEO et co-fondateur d'Air Indemnité ajoutant** *« C'est une formidable opportunité pour nous de mettre au profit de leurs clients, voyageurs affaires et loisirs, nos outils technologiques, notre expertise en matière d'indemnisation aérienne et la qualité démontrée de la relation client. »*

"L'aérien représente un gros tiers des litiges, affirme Patrick Loison, Président de TourCom Travel Management. L'objectif du partenariat avec Air-Indemnité.com est d'éviter que les retards et les annulations de vols, avec leurs conséquences en cascade sur le déroulement d'un déplacement ou d'un

séjour, deviennent une pomme de discorde et de tensions inutiles. Les informations impartiales et de qualité fournies par Air-Indemnité.com aideront les agences à répondre à ce type d'imprévu en assumant pleinement leur devoir de conseil. C'est un choix conforme à la vocation de TourCom qui est d'aider ses adhérents sans leur imposer d'obligation inutile."

A propos de Air Indemnité

Air Indemnité est inventeur et leader sur le métier de l'indemnisation des passagers aériens.

Elle propose aux passagers aériens victimes d'annulation de vol, de retard excessif, de correspondance manquée ou de surbooking de prendre en charge la totalité de leur processus de réclamation et d'accroître leur chance de réussite en France et à l'international. Grâce à son expertise réglementaire et à sa maîtrise technologique, Air-indemnité.com facilite la vie des passagers en leur permettant très simplement d'être indemnisés jusqu'à 600 euros selon la distance du vol parcouru. Depuis 2007, ce sont plus de 100.000 passagers qui ont profité des services d'Air-indemnité.com avec un taux de satisfaction client de plus de 97%.

Air-indemnité.com est composée d'une vingtaine de personnes engagées aux côtés des clients, toutes désireuses d'apporter leur expertise et leur savoir-faire avec une approche personnalisée.

<https://www.air-indemnite.com/fr>

<https://pro.air-indemnite.com/>

Contacts presse

Rumeur Publique

Anne-Lise Ibrahimoff – Audrey Noël

01 55 74 52 00 – airindemnite@rumeurpublique.fr